

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

ITQAN INVESTMENT FUND

Fonds Commun de Placement à Risque

Régi par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué
par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001

A.T.I.D Co. porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts de «ITQAN INVESTMENT FUND» est prévu pour le mardi 17 janvier 2017.

ITQAN INVESTMENT FUND présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: ITQAN INVESTMENT FUND
Siège social	: B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement à Risque
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
Montant du fonds	: 10 000 000 TND répartis en 10 000 Parts de 1 000 dinars chacune.
Référence de l'agrément	: Agrément N° 02-2016 du 11 février 2016
Promoteurs	: A.T.I.D Co. et ATB
Gestionnaire	: A.T.I.D Co.
Dépositaire	: ATB
Distributeur	: A.T.I.D Co.

Pour plus d'informations sur « ITQAN INVESTMENT FUND », un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 16 décembre 2016, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.